ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées de valeur du Sixième District,

Portant le No 2214 rue Delachaise, entre la rue St David et St André.

Security Building and Loan Association vs Joseph Burns et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 67,300—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 15 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Delachaise, Foucher, St David et St André, désigné comme lot No quatre (4) de l'îlet No 52, et mesurant trente pieds quatre pouces et cinq lignes de face à la rue Delachaise, trente pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Foucher et cent trente-deux pieds un pouce et une ligne sur la ligne du No trois et cent vingt-neuf pieds huit pouces sur la ligne du lot No cinq dudit îlet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shér. Civil de la Paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe et Buck, avocats pour la plaignante.

11 avril—11 18 25—mai 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Robert.

Les bâtisses portant le No 5036 rue Tchoupitoulas.

Mutual Building and Homestead Association vs John P. Kaiser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,482—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certaines lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans la partie de cela communément appelée le Faubourg Avart, désigné par les numéros sept et huit, dans l'îlet No neuf, borné par les rues Tchoupitoulas (entrefois Levée), Robert, Soniat et Annunciation, d'après le plan dressé par Wm Fernaby, voyer, et déposé en l'étude de C. C. Lafargue, ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit: Le lot No 7 mesurant trente et un pieds et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas, trente et un pieds de largeur dans le fond sur cent cinq pieds huit pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne de côté séparant du lot No 6, et cent trois pieds quatre pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté opposée; et le lot No 8 formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Robert, et mesurant trente pieds et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur et façade sur la rue Robert de cent pieds sur la ligne séparant du lot No 7, sur une profondeur de cent un pieds huit pouces et huit lignes et trente pieds de largeur dans le fond, et tout en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. Zach. Spensing, avocat pour la plaignante.

sv—26 26—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de résidences améliorée et de valeur du Premier District, faisant face au Cercle Tivoli.

Dans l'îlet borné par les rues St-Charles, Carondelet, Calliope et Delord, et le Cercle Tivoli.

La propriété portant le No municipal 1011 avenue St-Charles.

Alden McLelland vs James B. Rosser, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,436—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion irrégulière de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances de celle, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet compris entre le Cercle Tivoli, les rues St-Charles, Delord, Calliope et Carondelet, mesurant quatre vingt deux pieds dix pouces et quatre lignes de face au Cercle Tivoli; cent pieds trois pouces et quatre lignes sur la ligne du fond; cent dix pieds sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue St Charles, et cent vingt pieds onze pouces sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue Delord; le tout comme désigné sur un croquis annexé à un acte de vente de la susdite décrite propriété, par Mme Lydia Knight, veuve de David G. Wire, Sr., passé pardevant Jos D. Taylor, notaire public, le 8me jour de mai A D. 1884, à Mme Marie Buel, femme de Edward T. Manning, étant la même propriété que Joseph D. Tayler, a acquise à une vente publique faite par Victor Maubert, shérif civil de la paroisse d'Orléans, le 15me jour d'octobre 1894, sous et en vertu d'un writ de fieri facias, lancé dans le procès intitulé Germania Saving-Bank vs Mme Marie Buel, femme de Edward T. Manning, No 59,332, du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division—, le tout d'après l'acte du shérif, daté le 15 octobre 1894, enregistré en le bureau des aliénations dans cette ville, dans le livre 153, folio 741, et aussi enregistré en le bureau du greffier de ladite Cour, dans le livre des actes 8, folio 2851.

Acquis par le défendeur dudit Joseph D. Tayler par achat, d'après un acte passé pardevant C. G. Rabentisch, notaire public, daté le 15 octobre 1894 (bureau des aliénations, livre 152, fol. 780).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Harry H. Hall, avocat pour le plaignant.

25 av—25 26 28—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Dans l'affaire de la "Interstate Land Company Limited," demandant possession.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64 574—En vertu d'un writ de fieri facias contre la "New Orleans Real Estate Company, Limited," et en faveur de la "Interstate Land Company, Limited," à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots B. C. D. et E., dans l'îlet 20, Burtheville, bornés par la propriété Foucher, les rues Patton, Calhoun et Laurel, et mesurant chacun trente pieds un pouce et cinq lignes de face à la propriété Foucher sur cent dix huit pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur sur une ligne de côté et cent vingt pieds un pouce et sept lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

John Dymond, Jr., avocat pour la plaignante.

18 av—18 25—mai 2 9 16 23

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan et Fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR JAS. A. BRENNAN & FILLE, Encanteurs—Bureau 639 rue Gravier—Jas. A. Brennan, encanteur—Il sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 20 mai 1902, à midi, sous un ordre de Cour rendu et signé le 12 mai 1902, par l'Honorable John St-Paul, Juge, dans la procédure No 67,606, intitulée succession de Mme Mina Jacobs, la propriété foncière ci-après décrite:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations dans le Deuxième District, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Salcedo, Conti et Gayoso, désigné comme lot No 6 et mesurant en M. A. 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur.

Conditions, comptant; actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1902 et devant faire un dépôt au moment de l'adjudication de 20 0/0 de son enchère.

Zengel, Thomas et Suthon, avocats, 627 rue Gravier. 13 mai—13 20

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Anonciens Brewing Co. vs W. J. Biggs.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, — No 5941 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. E. H. Downing, juge de la première cour de cité de la Nouvelle-Orléans, Div. B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon étude, rue Moreau, entre la Place Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI, 22 mai 1902, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite à savoir:—

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur W. J. Biggs dans l'affaire intitulée W. J. Biggs vs U. S. Fire Insurance Co., No 67,321 du dossier de la cour civile de district, Division B dont 3500. — Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant:— CHAS E. KENNEDY, constable de la première cour de cité de la Nouvelle Orléans.

Gustave Lambert, avocat pour le plaignant

13 mai—13 20 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Chas. D. Decomar vs Joseph Staub et Ella Staub.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 7,018—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Paterne, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, le 13me jour de juin 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, portant les numéros municipaux 2423 et 2425 rue Laurel, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par.....

L. H. Pillé, voyer, daté le 6 juin 1865, annexé à l'inventaire de la succession de John Raner et Francisca Raner, fait par James Fahey, ancien notaire, le 3 juin 1865, conformément auquel croquis ledit lot mesure, en mesure américaine, 43 pieds et 3 lignes de face à la rue Laurel sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions: Comptant sur les lieux. CHAS. E. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Stafford et Lambert, avocats pour le plaignant.

13mai—13 20 27—juin 3 10 12 13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Deuxième District,

Formant le coin des rues Esplanade et Dorgenois et Dorgenois et Quartier.

Bâtisses portant le No municipal 2454 rue Esplanade.

Mme Mary C. Gotman vs Mme Mary L. Harrison.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 67,262—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 12 juin 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 87, lequel est borné par les rues Rocheblave, Quartier, Esplanade et Dorgenois, et mesurant soixante-seize pieds de face à la rue Esplanade sur deux cents pieds de profondeur et faisant face à la rue Dorgenois, et s'étendant à travers ledit îlet de ladite rue Quartier, sur laquelle il y a une façade de soixante-seize pieds, ledit lot en portion de terre formant le coin des rues Esplanade et Dorgenois et les rues Dorgenois et Quartier.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

John T. Whitaker, avocat pour la plaignante.

11mai—11 16 23 30—juin 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Troisième District,

Portant le No municipal 1763 rue Prosper (maintenant N. Derbigny), entre les rues Annette et St Antoine.

Marcel Bernard vs St-John Baptist Divine Church Association.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 67,417—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 mai 1902, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Prosper, Annette, St-Antoine et Bellelle, mesurant trente et un pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Prosper sur cent soixante pieds un pouce et quatre lignes de profondeur

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

A. J. Villeré, avocat pour le plaignant.

26 avril—26—mai 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Meubles de Maison et Installations, etc.

Stroudback et Stern vs Mme C. Esmoingt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 67,220—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 19 mai 1902, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un grand lot de meubles de maison assortis, effets mobiliers, divers, etc., d'après l'inventaire.

Aussi un fourneau à gaz et un ancoire pour gazon

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel et Hart, avocats pour les plaignants. 7 mai—7 13 19

VENTES A L'ENCAN.

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

169 acres de terres boisées.

Environ sept milles de Covington, Lne.

SUCCESSION DE JEAN VAN WEZEMAEL

No 67,358 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division B.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur—Bureau 824 rue Commune—MARDI, le 20 mai 1902, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, conformément à un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge, émis le 28 avril 1902—

Un morceau de terre situé dans la paroisse St-Tammany et étant S. E. 4 de la sec. 36; 2s. 5; S. E. 11 E, contenant 169.40 acres.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1902 et faisant un dépôt de 10 pour cent et payant pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu, pardevant Fred Zengel, notaire.

11 mai—11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE IMPORTANTE

De propriétés foncières. Bonne occasion pour spéculateurs et propriétaires.

Nos 1816-1818 rue Sud Remparts entre les rues Félicité et St André.

Une jolie résidence double à deux étages, Nos 2205, 2207, 2209, 2211, 2215 2217 rue Calliope, entre les rues Howard et St Liberté.

Trois cottages doubles en bois, de bon rapport couverts en ardoises. No 1021 rue Annonciation entre les rues Pecyfarré et l'avenue Howard.

Cette bâtisse en briques à deux étages bien construite, couverte en ardoises.

In re Mary O'Meagher, veuve de William O'Meagher, et als vs Minour William O'Meagher.

No 67,559 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division A.

PAR FITZPATRICK ET LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, Encanteur—Bureau 824 rue Commune—

JEUDI, le 12 juin 1902, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, conformément à un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, rendu en cour ouverte le 23 avril 1902, et signé en cour ouverte le 29 avril 1902, et un ordre daté le 9 mai 1902, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Dryades, St André et le chemin Félicité, étant à une distance de 119 pieds 6 pouces de l'angle de l'intersection de la rue Remparts et le chemin Félicité, mesurant 38 pieds de face sur la rue Remparts, par 145 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et désigné par la lettre C, sur un devis de A. De Armas, daté le 10 octobre 1877, annexé à un acte pardevant C. T. Soniat, notaire, le 26 avril 1878, acquise par Mary E. O'Meagher, d'après l'acte de vente pardevant Hunter C. Leak, notaire, le 22 juin 1894, livre des transfers 151, folio 577. Les améliorations consistant d'une maison double à deux étages en bois, comme comme 1816-1818 rue S. Remparts, et contenant salons double, chambres à bain et huit autres chambres, hangars, citernes, etc., de chaque côté.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet, No 347, borné par les rues Calliope, Howard, Liberté et Euphrosine, étant la partie de façade d'un lot de terre désigné par le numéro 2, sur un plan dressé par G. T. Dunbar le 9 janvier 1845 et déposé dans l'étude de David L. McCoy, autrefois un notaire en cette ville, ledit lot de terre mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Calliope sur une profondeur de 87 pieds 10 pouces et 3 lignes; lesdites mesures étant toutes plus ou moins.

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et dépendances et tous les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Calliope, Liberté, Howard et Euphrosine, désigné comme lot No 3 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 24 avril 1850 et déposé pour références en l'étude de O. H. Perry, ancien notaire en cette ville, le 20me jour de mai 1850, lequel dit lot mesurant en mesure américaine 31 pieds 7 pouces de face à la rue Calliope sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ladessus y appartenant et en dépendant situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Calliope, Liberté, Howard, et Euphrosine, désigné par le numéro 4 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer daté le 24 avril 1850 et déposé en l'étude de G. H. Perry, ancien notaire en cette ville, le 28 mai 1850 lequel lot mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 7 pouces de face à la rue Calliope sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la propriété acquise par Mlle Mary E. O'Meagher décédée, de Frank Winter, par acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 8 février 1902, livre des transferts Nos 13, folio 150. Les améliorations consistant de trois cottages doubles bien construits en bois couverts en ardoises comme comme les Nos 2205, 2207, 2209 2211, 2215, 2217 rues Calliope, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté.

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le premier district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Delord, Constance et Pecyfarré Ledit lot est désigné comme lot No 8, dans l'îlet No 121, et est aussi désigné comme lot No 4, sur un plan déposé comme plan No 15 en l'étude de E. R. Stringer, ancien notaire, et mesurant en mesure américaine 20 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur entre lignes parallèles de 77 pieds 9 pouces, le tout d'après ledit plan et aussi d'après un plan dressé par E. T. Engelhardt, daté le 8 mai 1854 et déposé en l'étude de Joseph Cahn, ancien notaire; acquis par le défunt de F. A. Lambert par acte pardevant E. M. Stafford, notaire, le 20me jour de janvier 1902.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoise, occupée comme un magasin et résidence, contenant au rez de chaussée magasin et 2 chambres; un lier étage contenant 4 grandes chambres, galerie, etc., cour, citerne, hangar, cour en Schillinger, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance en un crédit de un et deux ans, pour des billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication publique jusqu'au paiement final et garanti par hypothèque et liens de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes les autres clauses usuelles de sécurité, incluant cinq pour cent honoraires d'avocat; l'acquéreur ou les acquéreurs devant payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes pour l'année courante 1902; aussi bien que les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis et aussi le coût des actes de vente pardevant Busnière Bonzo Esq., notaire et de faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

11 mai — 11 18 25 — juin 1 8 11 12

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Amélie Develle, née Hopkins), femme défunte de Ernest Develle.

No 67,247—Cour Civile du District pour la Paroisse d'Orléans.

EN VERTU d'un décret ou ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, daté le 18me jour d'avril 1902, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Peridido, le 21me jour de mai 1902, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Une portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2604 rue Quartier, dans l'îlet borné par ladite rue et les rues Hôpital, Dorgenois et Broad, mesurant 60 pieds de face à la rue Quartier, sur 150' 11" 2' de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Dorgenois et 157 pieds 1 pouce de profondeur sur l'autre côté le plus près de la rue Broad.

2° Un lot d'articles et de meubles maintenant contenus sur les lieux No 2604 rue Quartier, le tout d'après l'inventaire pris dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Conditions — Comptant sur les lieux. Acte de vente pardevant le notaire désigné par l'encanteur.

E. A. CARRERE, encanteur.

20 avril—20 27—mai 4 11 18 21

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Valeur DU

Deuxième District.

Nos 822-824, rue Hôpital.

Entre les rues Bourbon et Dauphine

LOUIS BAUER ET AL VERSUS ULYSSES ARATA ET AL.

No 67,507—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, — Placides J. Spear, Encanteur—bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 4 juin 1902, il sera vendu aux enchères publiques, à midi, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu, en Cour ouverte le 28 avril 1902, et jugement signé en Cour ouverte le 28 avril 1902, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessous intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No Soixante dix neuf (79), borné par les rues Hôpital, Ursulines, Dauphine et Bourbon, lequel dit lot mesure, plus ou moins, trente deux pieds (32) à la rue Hôpital sur cent cinquante pieds (150) de profondeur, plus ou moins; ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les numéros municipaux 822 et 824 rue Hôpital.

Les améliorations consistent en une bâtisse à un étage couverte en ardoises avec 4 chambres, bâtisse à deux étages avec 4 chambres, deux autres bâtisses avec quelques 5 ou 6 chambres, etc., connue par les Nos municipaux 822 et 824 rue Hôpital.

Termes et conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un ou deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur en billets portant six pour cent par an d'intérêt du jour de la vente, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets ou partie de cela, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit, et de transférer la police aux porteurs des billets et d'assumer de payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et il n'aura le droit aux loyers qu'à partir du jour du passage de l'acte de vente.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles F. Claiborne, avocat.

4 mai—4 11 18 25—juin 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE

MAGNIFIQUE Résidence Double,

Nos 318-320 rue Sud Miro,

Entre les rues Palmyre et Banks.

Veuve Jos. Seppelt vs Joséphine Schmitz et al.

No 67,366—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureau No 813 rue Commune—MERCREDI, le 4 juin 1902, à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur

BUREAU ET BOURSE

No 813 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 18 avril 1902 et jugement signé en cour en pleine séance le 24 avril 1902 par l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessous intitulée; la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No cinq cent vingt cinq (525) borné par les rues Sud Miro, Galvez, Banks et Palmyre, lequel lot mesure vingt huit pieds sept pouces et une ligne (28' 7" 1") de face à la rue Sud Miro sur cent quarante deux pieds sept pouces (142' 7") de profondeur et est désigné par le numéro vingt et un (21) de l'îlet numéro vingt six (26) sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 juillet 1853, déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, par un acte du 10 octobre 1853, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 318 et 320 rue Sud Miro.

Les améliorations consistant d'une magnifique résidence double à un étage couverte en ardoises avec six chambres, deux bâtisses dans le fond avec deux chambres, lieux d'aisance, citerne, etc.

Termes et Conditions—La moitié ou plus comptant et la balance à un ou à un et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur en billets portant six pour cent par an d'intérêt du jour de la vente, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et de vente sans estimation, et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès de cela, et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. L'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit, et de transférer la police aux porteurs des billets et d'assumer de payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes de 1902, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et les actes de vente devant être passés pardevant Francis D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

J. L. ONORATO.
Propriétés Foncières et Placements.
F. D. CHARBONNET, N. P.
606 rue Gravier.

Sambola et Ducros avocats, 214 rue Royale.

26 av—26 27 — mai 4 11 18 25 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bonne Propriété Foncière du Deuxième District.

Bâtisse simple en bois à deux étages

Nos 1400-1402 rue St-Pierre, à l'encoignure de la rue Marais.

A l'encan.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 20 mai 1902, à midi.

Succession de John H. Wilberding.

No 67,045 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans — Division D.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, J. L. Onorato, Encanteur, est autorisé par la Cour, sous date du 11 avril 1902, à vendre à l'encan à l'heure et au lieu déjà en ceci mentionné, la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 164, borné par les rues Marais, Villeré, St Pierre et la Promenade Carondelet, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Marais et St Pierre, et mesure 32 pieds 2 pouces de face à la rue St Pierre, par 31 pieds 11 pouces de profondeur et façade sur la rue Marais, et 32 pieds 9 pouces de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Villeré, ayant la servitude en commun avec la propriété contigue dans le fond vers la Promenade Carondelet, des latrines et citerne dans le fond et au-dessous de la ligne divisant lesdites deux propriétés; étant la même propriété acquise par le défunt John H. Wilberding par achat d'Eugène Braoquet, par acte passé le 15 décembre 1892, enregistré dans le bureau des transferts, livre No 146, folio 562.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1902 et les frais des timbres de guerre, payer pour l'acte de vente pardevant Jos. Lautenschleger, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Propriétés Foncières et Placements
302 rue Baronne.

13 av—13 20 27—mai 4 11 18 20

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Bonnes propriétés de résidence du Troisième District à l'encan. Nos 1501-1503, 150-1507, 1509-1511, 1513-1515 rue Nord Villeré, et No 1519 rue N. Villeré. Devant être vendu par procédure de partage. Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division E—No 68 292 —Mlle Alida Estelle Beonard et al vs Ernest Beonard.

EN VERTU d'un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 18 avril 1902, et signé en Cour ouverte le 24 avril 1902, par l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Mlle Alida Estelle Beonard et al vs Ernest Beonard, Joseph L. Onorato, Encanteur, vendra à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 27 mai 1902, à midi, les propriétés foncières ci-après:

PREMIERE PROPRIETE

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence double connue par les Nos municipaux 1501 et 1503, rue N. Villeré, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet 626, borné par les rues N. Villeré, Columbus, Robertson et Laharpe, désigné comme lot A sur un devis de C. Uncas Lewis, dûment visé par le voyer de ville, date Nouvelle Orléans le 27 août 1901, annexé pour référence à l'inventaire pris par F. D. Charbonnet, notaire, le 24me jour de décembre 1901, dans le procès ci-dessus intitulé

Lequel lot est composé des parties des lots originaux 67 et 68 et mesurant d'après le dit devis trente et un pieds six pouces de face à la dite rue N. Villeré, sur soixante-quatre pieds six pouces de profondeur et façade à la rue Columbus, entre lignes parallèles, et entre lequel dit lot et le lot contigu B il existe une allée commune ou passage (aqueducs enterrés ceux-ci longeant que les améliorations actuelles sur lesquels dits deux lots ne seront pas enlevées ou détruites. Lorsqu'elles seront enlevées ou détruites cette servitude cessera et le dit lot A sera dès lors en complète libre et sans contrainte façade de trente et un pieds six pouces ci-dessus mentionnée. Les dits lots originaux Nos 67 et 68 furent respectivement acquis par le défunt Charles Louis Joseph Beonard, par achat de Victor Renny, par acte passé pardevant Eugène Renny, ancien notaire, le 9 février 1876 et enregistré dans le Bureau des transferts, Livre 99 folio 416 et de Jean Redi par acte passé pardevant Onésiphore Droast, ancien notaire, le 4 janvier 1865 et enregistré dans le même Bureau des Transferts, livre 89, folio 36.

DEUXIEME PROPRIETE.

Un certain lot de terre contigu au lot précédent, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une résidence double connue par les numéros municipaux 1505 et 1507 rue N. Villeré situé dans le même district et îlet, désigné comme le lot B sur le devis susmentionné de C. Uncas Lewis, composé de parties des lots originaux 67 et 68 et mesurant d'après ledit devis, trente trois pieds huit pouces et quatre lignes de face à la dite rue N. Villeré, sur soixante quatre pieds six pouces de profondeur entre lignes parallèles, entre lequel dit lot et le lot contigu C, il existe semblable allée commune ou passage, l'existence de laquelle dépend des mêmes conditions comme il est en ceci ci-dessus stipulé pour l'allée commune des lots A et B ci-dessus mentionnés.

TROISIEME PROPRIETE.

Un certain lot de terre contigu au l